



# MARIGNANE TRIATHLON

## Autorisation parentale de soins

(A retourner remplie et signée avec la demande de licence pour les  
Mineurs uniquement)

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes médicaux, examens, anesthésies demandent une autorisation écrite des parents.

Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge pour enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches et ainsi accélérer la prise en charge de votre enfant en cas d'urgence.

Je soussigné, Nom : Prénom :

père, mère, tuteur<sup>1</sup> de l'enfant, Nom : Prénom :

Autorise le médecin consulté en cas d'urgence, à procéder à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant en cas d'accident ou d'incidents dont mon enfant pourrait être victime lors d'un entraînement, d'un stage sportif ou de tous déplacements organisé ou encadré par l'association MARIGNANE TRIATHLON.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

## Autorisation parentale de transport

(A retourner remplie et signée avec la demande de  
licence pour les Mineurs uniquement)

Je soussigné, Nom Prénom :

père, mère, tuteur<sup>1</sup> de l'enfant, Nom Prénom :

Autorise un entraîneur, un dirigeant ou un parent d'un triathlète membre de l'Association MARIGNANE TRIATHLON à transporter aller/retour mon enfant sur le lieu d'une compétition ou d'un stage sportif.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

1 : rayer les mentions inutiles